

Lyon, le 3 juin 2020

Animation de la gouvernance et dispositifs de solidarité : la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, banque commerciale, régionale et coopérative s'adapte à la crise.

Suite à son Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 avril au cours de laquelle ont été notamment approuvés les bons résultats 2019 de la Caisse (résultat net de 159,3 millions d'euros), la Caisse d'Épargne Rhône Alpes a tenu ses Conseils d'Administration de Sociétés Locales d'Épargne (SLE) du mois de mai en format audioconférence. Au mois de juin, toujours **dans un souci de sécurité sanitaire**, les Assemblées Générales des Sociétés Locales d'Épargne se tiendront pour la première fois en 20 ans à huis-clos.

Les Assemblées Générales des Sociétés Locales d'Épargne à huis-clos

Moment phare de la vie coopérative, les Assemblées Générales du mois de juin des 11 Sociétés Locales d'Épargne de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes se tiendront cette année à huis-clos, sans la présence physique de ses sociétaires, conformément aux règles sanitaires en vigueur, afin de préserver la santé de chacun.

Par une recommandation valant injonction, en date du 27 mars 2020, la Banque Centrale Européenne (BCE), reprise par l'ACPR, a demandé à tous les établissements de crédit de reporter le versement des dividendes ou intérêts aux parts sociales et les engagements irrévocables de verser ces dividendes ou intérêts.

Il sera donc proposé, lors des Assemblées Générales des Sociétés Locales d'Épargne de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, que l'intérêt aux parts sociales soit versé le 30 septembre 2020, sauf décision d'interdiction contraire, d'ici là, des autorités bancaires françaises et européennes.

En janvier 2021, les **500 000 clients sociétaires, propriétaires du capital de leur banque**, se retrouveront à l'occasion de nouvelles Assemblées Générales afin d'élire leurs représentants administrateurs pour un mandat de 6 ans.

Plus que jamais, la Fondation de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes agit sur le terrain de la Solidarité

Grace à la solidité financière de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, et fidèle à sa vocation philanthropique et aux valeurs d'intérêt général et de solidarité, la Fondation d'Entreprise de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes a, dès la début de la crise sanitaire, adapté ses actions de mécénat avec la création du Fonds Solidarité covid-19 : 500 000 € pour l'aide d'urgence attribuée à 15 établissements hospitaliers sur l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, complétés par une seconde enveloppe de 150 000 € destinée aux associations de proximité qui œuvrent sur le territoire pour faciliter le quotidien des rhônalpins dans ce contexte de crise sanitaire.

Carte d'identité de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes :

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque commerciale, régionale et coopérative de plein exercice présente sur cinq départements (Rhône, Ain, Isère, Savoie et Haute-Savoie) et sur tous les métiers de la banque.

1,6 million de clients, près de 500 000 sociétaires, 3 000 collaborateurs, 280 agences

La Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Rhône Alpes a soutenu plus de 1100 projets associatifs depuis sa création en 2010. Elle œuvre sur le territoire de la Caisse d'Épargne Rhône et a vocation à soutenir des projets favorisant :

- *L'autonomie sociale des personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou les accidents de la vie,*
- *La création et le développement de l'emploi,*
- *Les actions environnementales.*

Contact presse

Virginie Brioussel

Tél. 04 72 60 20 72 – 06 19 84 51 25

E-mail : virginie.brioussel@cera.caisse-epargne.fr